

ENVIES D'UNIVERSITÉ

« Pour une université internationale et avant-gardiste. Une université interdisciplinaire, humaniste et juste qui développe des parcours inédits, tant sur le plan académique que professionnel. Une université qui s'engage, avec et pour ses étudiants, dans les métiers de demain. Une université audacieuse, innovante et éthique d'où rayonnent la Science et le Savoir ».

Redonner l'envie d'université, c'est l'ambition de notre équipe pour l'ensemble des personnes et des parties prenantes qui vivent au quotidien l'Université Paris Cité.

L'université doit prendre part à la résolution des enjeux aux niveaux environnemental, sanitaire, sociétal, géopolitique et économique dont le monde a pris conscience. Il lui suffit de renouer avec ses missions essentielles : **promouvoir la recherche du savoir et le diffuser**, stimuler la **créativité** et **l'esprit critique**, **consolider l'ouverture à la société** pour contribuer à la **culture humaniste** et retrouver sa véritable place au **cœur de la Cité**.

Notre université est un bien commun ; tous ensemble, il nous faut, en assurer l'essor la protéger du déclin. Le projet que nous portons est conçu pour que chacun, étudiant, enseignant, chercheur, personnel technique et administratif, y **trouve sa place** et se réapproprie le **sentiment de fierté d'appartenance**.

Le programme que nous proposons est fondé sur quatre principes : **la proximité, la transparence, la simplicité et la clarté**.

Agir au plus près pour voir plus loin : les structures organisationnelles et administratives sont aujourd'hui trop confuses en raison d'un processus de fusion d'universités qui a été bâclé et conduit sans concertation. Les « mille-feuilles » organisationnels ont révélé leur inefficacité et chacun d'entre nous subit aujourd'hui les effets délétères de ce désordre. La gouvernance devra gagner en **transparence**, en **clarté** et en **simplicité**. Elle devra **remettre la stratégie au centre des décisions** qui seront elles-mêmes le reflet des besoins exprimés par les acteurs de terrain. Progressivement et dans un souci permanent d'équité, nous engagerons les indispensables **réformes de gouvernance**.

Ce projet est également motivé par une volonté forte de **restaurer la qualité de vie au travail**.

Accompagner, faciliter, promouvoir l'élaboration et la transmission des savoirs sont nos objectifs. L'Université Paris Cité dispose **d'un potentiel interdisciplinaire** incomparable. Notre université rassemble en effet un large ensemble de disciplines, dont la grande qualité est reconnue en France et à l'étranger, comme en témoignent le rayonnement de ses laboratoires de recherche et l'attractivité de ses formations.

Valorisons ce patrimoine et ce vivier en garantissant **un cadre de travail propice**, en **développant les potentiels**, en **améliorant encore la visibilité de nos Licences, Masters et Doctorats**.

Dans le respect de la diversité, l'Université Paris Cité diffusera la culture universaliste et la pensée française et européenne à travers le monde, en défendant des valeurs humanistes. Notre université formera et accompagnera les étudiants, de tous les âges, en **favorisant l'égalité des chances**. L'apprentissage n'a pas d'âge !

En promouvant les **innovations pédagogiques**, notre université développera des formations accessibles et interdisciplinaires, tournées vers les métiers d'aujourd'hui et de demain. L'université Paris Cité doit **redevenir un tremplin pour les nombreux talents** et un lieu où tous les agents doivent **s'épanouir**. Notre université sera un **lieu d'émulation pour** que **les inventeurs**, qu'ils soient étudiants ou chercheurs, puissent innover et repousser les limites de la connaissance. Notre projet s'attache à **conjuguer attractivité, fierté d'appartenance et fidélité**.

« Envies d'Université » est notre engagement, notre défi commun, c'est redonner des envies de rebâtir et de faire vivre une université attractive !

Voici les neuf points de notre programme.

1. Agir proche pour voir loin

L'Université Paris Cité est un **bien commun** que nous devons préserver et projeter vers l'avenir.

En tant qu'université pluridisciplinaire, rassemblant toutes les disciplines scientifiques, notre université prendra une part plus active dans l'avancement de la société : en participant à la **création et la diffusion des savoirs**, en promouvant la **pensée humaniste** et l'engagement dans les **débats sociétaux** et en formant les **citoyens** de demain.

L'Université Paris Cité possède, en outre, tous les atouts pour devenir un pôle d'attractivité européen et international. Pour y parvenir, il est nécessaire qu'elle se dote d'une gouvernance qui mette un terme à la bureaucratisation universitaire, en définissant clairement les rôles de chacun.

Le rôle de la **Présidence** se recentrera sur la stratégie générale de l'université, son positionnement international, le dialogue avec les tutelles, organismes de recherche, collectivités locales, partenaires et instances gouvernementales. Elle élaborera une stratégie de mise à niveau budgétaire, en concertation avec ses composantes, pour redonner à tous des conditions de vie et de travail dignes d'une grande université. Les moyens humains et matériels seront renforcés. La Présidence cessera de s'immiscer dans la gestion et la vie administrative interne des composantes, en donnant un cadre général d'action plutôt qu'en intervenant sur tous les sujets.

Lieux de créativité et de l'interdisciplinarité, les **Facultés** œuvreront à développer les interactions entre les différents UFR (Unités de Formation et de Recherche) et Instituts. Leurs rôles essentiels consisteront dans le pilotage, la régulation, le diagnostic et l'aide à la décision. Les conseils et commissions des Facultés auront des **fonctions stratégiques** et non de gestion des dossiers quotidiens. Il est essentiel que la structuration de l'université reflète la visibilité de certaines disciplines, thématiques ou formations professionnalisantes. L'Université Paris Cité sera riche de ses différences et complémentarités. Ses spécificités devront donc être mises en exergue et renforcées.

Les **UFR** seront au cœur de la création et de la diffusion du savoir. Leur lien avec la Présidence de l'Université Paris Cité, aujourd'hui insuffisant, sera renforcé, au moyen d'un échange mensuel, afin de permettre une transmission fluide des informations, instructions, idées, projets, compétences ou savoirs. Elles comprendront des **services de gestion renforcés** pour soulager les chercheurs, enseignants-chercheurs et BIATSS de leurs tâches.

La taille de l'Université Paris Cité nécessitera de repenser les processus administratifs, qui devront être placés au plus près de l'utilisateur : étudiants et enseignants-chercheurs disposeront d'interlocuteurs et d'appuis administratifs dédiés et proches. L'objectif principal sera de fluidifier les circuits de décisions pour les rendre les plus cohérents avec les politiques locales.

Afin d'aboutir à cet objectif il conviendra :

- ✓ De replacer la stratégie au centre des décisions : le projet politique d'une grande université pluridisciplinaire doit précéder la mise en place d'organigrammes multiples et de procédures aussi foisonnantes que paralysantes.
- ✓ De mieux administrer en cessant de suradministrer : fin du *reporting* permanent et des décisionnaires multiples.
- ✓ De mettre en place une meilleure synergie entre politique et administration et entre les différentes entités de l'université.
- ✓ Définir précisément les rôles des conseils universitaires. Établir des procédures claires pour mettre un terme au chevauchement de leurs prérogatives.
- ✓ Décentraliser les décisions, au plus près des utilisateurs, en mettant en place un système de remontée des besoins spécifiques de chaque composante.
- ✓ Déconcentrer les services de gestion administrative en les plaçant auprès des usagers.
- ✓ Sécuriser les moyens humains et matériels des UFR et Instituts par des conventions pluriannuelles
- ✓ Impliquer les Facultés dans le diagnostic et le développement d'outils d'aide à la décision des UFR et Instituts, pour les accompagner dans la réussite de leurs projets.

2. Une université attractive, engagée pour la qualité de vie au travail

Face à la souffrance au travail, engendrée par la charge administrative de la fusion et du mode de fonctionnement actuel des Facultés, amplifiée par les changements permanents d'organisation et la crise de la Covid-19, nous devons redonner confiance aux chercheurs, enseignants-chercheurs, personnels administratifs et techniques.

Nous mettrons en place une politique des ressources humaines qui apaisera les tensions et fidélisera nos agents. Elle permettra aux agents qui le souhaitent, de bénéficier de parcours de carrières plus diversifiés.

Notre université se doit d'être attractive du point de vue des conditions de rémunération et de carrière. Elle se doit de fidéliser et de motiver ses agents, afin qu'ils puissent s'épanouir professionnellement, de manière durable, au sein de nos services et laboratoires.

L'Université Paris Cité dispose, en son sein, de pépites et de talents qu'il conviendra d'accompagner, de motiver et de fidéliser.

Nous nous engageons à :

- ✓ Soulager les enseignants-chercheurs de leur charge excessive de gestion, en leur proposant un renfort administratif pour l'encadrement des diplômés et laboratoires.
- ✓ Alléger et simplifier les procédures administratives pour les BIATSS, en limitant les circuits multiples de validation des décisions et de remontées d'information.
- ✓ Renforcer l'égalité des chances dans les recrutements. Permettre l'ascension des agents en situation de handicap ou issus de milieux défavorisés.
- ✓ Promouvoir les femmes au sein de l'Université. Faciliter les retours d'activité après les congés parentaux, en rendant plus accessibles les promotions aux postes clés et aux postes de direction.
- ✓ Assurer la transparence et l'équité des primes des BIATSS (RIFSEEP). Une politique de primes sera mise en place. Un plan de rattrapage des primes sera engagé, avec une plus juste répartition. Leurs critères d'attribution seront présentés aux instances compétentes de l'Université et publiés chaque année dans le bilan social.
- ✓ Développer le télétravail, lorsque la fonction le permet, en équipant tous les agents d'outils numériques performants et sécurisés.
- ✓ Former les agents tout au long de leur carrière, en leur proposant un accès simplifié aux formations de l'Université Paris Cité. Ils seront accompagnés systématiquement par l'Université dans leurs démarches de validation des acquis de l'expérience (VAE).
- ✓ Gérer les carrières sur le long terme : un contrat de parcours de carrière sera mis en place, par l'appui d'un enseignant-chercheur pour la formation et de la direction des ressources humaines pour le suivi.
- ✓ Favoriser **l'ascension professionnelle** au sein de l'Université Paris Cité : Créer des parcours de carrière accélérés et transparents. Les agents pourront ainsi évoluer par toutes les voies possibles d'avancement : concours, inscription au tableau d'avancement et liste d'aptitude, etc.

- ✓ Développer les perspectives de carrière des Maitres de Conférences en facilitant l'accès aux **postes de Professeur** en interne. Des critères stricts seront mis en place pour assurer la neutralité des décisions de nomination (jurys indépendants dont la composition garantira l'absence de conflits d'intérêt, qualité des dossiers professionnels).
- ✓ **Attribuer la RIPEC-3 d'une manière juste, transparente et équitable.** La publication des critères et des conditions sera effectuée, après une large concertation sur la politique des primes au sein des commissions paritaires d'établissement et des instances concernées de l'Université Paris Cité.
- ✓ Créer un **service de « veille et mobilité »** pour proposer de nouveaux postes, nécessaires au bon fonctionnement de l'Université Paris Cité et former les agents à ces nouveaux métiers
- ✓ **Améliorer la qualité de vie au travail** en l'harmonisant sur tous les sites de l'Université Paris Cité :
 - Ouvrir des salles de sport sur tous les sites universitaires.
 - Améliorer l'accès au service de santé sur tous les sites, en signant des conventions avec les médecins généralistes et les syndicats de spécialistes, présents autour de tous les campus de l'université.
 - Ouvrir des salles de restauration et des espaces de convivialité sur tous les sites. Ces espaces seront des espaces d'échanges d'idées et de brassage des personnels.
 - Ouvrir des garderies/crèches participatives pour les agents.
 - Créer un comité de vie associative et culturelle bien doté et efficace.
- ✓ **Améliorer l'accueil des nouveaux-entrants et agents** : proposer des logements pour les BIATSS, étudiants, jeunes enseignants-chercheurs en partenariat avec la Région Île-de-France, la Mairie de Paris, le Crous. Profiter de l'après JO-2024 pour demander l'affectation de certains bâtiments olympiques à l'Université.

3. Une université engagée pour la formation et l'avenir de ses étudiants

Le rôle de l'université est non seulement d'assurer la transmission du savoir aux étudiants, mais de les guider dans un monde en évolution rapide. Nous devons les accompagner, afin qu'ils deviennent des citoyens du monde, en leur proposant un environnement propice à leur épanouissement intellectuel et social. Trop souvent oubliée, l'employabilité de nos étudiants doit, elle aussi, redevenir une priorité.

L'Université Paris Cité dispose d'un **potentiel inégalé** pour proposer à ses étudiants des formations novatrices et **pluridisciplinaires**.

En plus des formations de très haut niveau, fondées sur le socle des **disciplines fondamentales**, **notre ambition consistera à :**

- ✓ Accompagner les étudiants tout au long de leur parcours de formation, en leur donnant tous les outils pour réussir (orientation, insertion, diffusion de la culture humaniste...)
 - ✓ Moderniser les techniques de l'enseignement afin de prévenir l'échec (apprentissage collaboratif sur projets, métavers,...), en tirant profit de nos expériences, compétences et recherches dans le domaine de la didactique.
 - ✓ Renforcer l'égalité des chances dans l'ensemble de nos formations, en y créant des groupes dédiés aux étudiants en difficultés.
 - ✓ Améliorer les conditions d'accueil des personnes handicapées.
 - ✓ Améliorer la qualité de vie des étudiants à l'université, en créant un cadre favorable à l'apprentissage (adaptation des locaux à l'enseignement, convivialité, écologie...).
 - ✓ Soutenir les associations étudiantes, les écouter et leur offrir des locaux et un hébergement gratuit à l'université.
 - ✓ Créer des espaces de convivialités pour les étudiants sur l'ensemble des sites.
 - ✓ Améliorer l'accès aux services de santé en renforçant la proximité (conventionnement avec les médecins généralistes de proximité et avec les syndicats de spécialistes).
 - ✓ Permettre l'accès à la restauration et au sport sur tous les sites de l'université. Conventionnement avec les commerçants et restaurateurs de proximité.
 - ✓ Améliorer l'accès au logement des étudiants et stagiaires.
-
- ✓ Structurer un pôle technologique en renforçant les IUT et l'École d'ingénieur. Repenser et renforcer l'ingénierie en s'appuyant sur les forces locales et les écoles partenaires, françaises et étrangères.
 - ✓ Développer les licences professionnelles et les BUT.
 - ✓ Renforcer l'implication de l'université dans la formation tout au long de la vie. Développer des services de prospection en adéquation avec le savoir des chercheurs, EC, UFR, laboratoires.
 - ✓ Associer les résultats de la recherche au développement de la formation professionnelle.
 - ✓ Simplifier la gestion administrative de la formation continue et professionnelle. Améliorer la communication autour des DU et formations courtes.
 - ✓ Créer des formations adaptées aux besoins de la société et développer les partenariats avec les acteurs économiques des différents secteurs.

L'employabilité de nos étudiants étant une de nos priorités, les mesures suivantes seront mises en place :

- ✓ Affichage du niveau d'insertion professionnelle des étudiants diplômés.
- ✓ Développement de l'apprentissage des langues vivantes dans les diplômes.
- ✓ Incitation des étudiants à participer aux programmes d'échanges.
- ✓ Création de double-diplômes avec les universités internationales partenaires pour stimuler ces échanges.
- ✓ Augmentation des possibilités de séjour à l'étranger des étudiants. Mieux accueillir les étudiants internationaux. Renforcer la gestion administrative des échanges étudiants.

- ✓ Création d'une École de Santé Européenne nouvelle en se rapprochant des pôles performants en **Ingénierie, Management et Recherche**. L'objectif consiste à former des ingénieurs-médecins, des ingénieurs-pharmaciens ou des ingénieurs-dentistes qui développeront les nouvelles thérapies pour la santé numérique. Cette école formera aussi des managers-médecins, pharmaciens ou dentistes.
- ✓ Développement du sentiment d'appartenance à l'Université Paris Cité en construisant un réseau d'Alumni dynamique (*fidélisation des anciens étudiants, entraide entre les étudiants, aide au passage dans le monde professionnel*).

4. Une université de recherche attractive, qui valorise ses talents

L'Université Paris Cité, partenaire privilégié des organismes de recherches, fournira un meilleur cadre de travail pour tous ses enseignants-chercheurs, chercheurs et personnels techniques. Leur environnement sera repensé pour eux, plutôt que subi par eux.

L'Université se hissera au premier rang des grandes universités scientifiques mondiales en donnant le temps et les moyens à ses agents.

Nous nous engageons à agir sur les points suivants :

Partenariats

- ✓ Renforcer le partenariat avec les organismes de recherches (CNRS, INSERM, IRD...) et élaborer, avec eux, une politique de recherche coordonnée.
- ✓ Créer des « Regroupements d'Enseignement de Recherche » inter-composantes, évolutifs, dynamiques, transdisciplinaires et thématiques afin de répondre aux nouveaux défis sociétaux. Ils seront financés par l'IdEx, dont le potentiel financier est sous-dimensionné et sous-utilisé.
- ✓ Créer, avec les universités partenaires, des laboratoires de recherche communs en France, en Europe ou à l'étranger. Cette politique favorisera le métissage des savoirs, des compétences et des pratiques.

IdEx

- ✓ Revoir à la hausse, avec l'État, les conditions financières de l'IdEx en proposant des projets d'envergure, à la hauteur de l'université. L'IdEx étant un projet collectif, ses bénéfices ne peuvent être réservés à une minorité. L'IdEx participera donc à la stratégie scientifique de l'université.
- ✓ Il sera mis un terme au découpage de l'IdEx en microfinancements, par des appels à projets multiples et compliqués. La frénésie des appels d'offres, qui épuise nos chercheurs, sera endiguée.

Moyens pour la Recherche

- ✓ Détecter et promouvoir les talents internes à l'Université Paris Cité, en leur donnant des moyens accrus pour mener à bien leurs projets.
- ✓ « Environner » les jeunes agents nommés, en les accompagnant dans leur début de carrière.
- ✓ Soutenir le recrutement des jeunes chercheurs, en partenariat avec les organismes de recherche, en augmentant les dotations de ces programmes pour sécuriser le recrutement des meilleurs talents.
- ✓ Mener une politique plus active de promotion des carrières pour les enseignants-chercheurs et BIATSS afin de favoriser la motivation et l'engagement.
- ✓ Soulager les EC des tâches administratives superflues, afin qu'ils puissent se concentrer sur leurs activités de recherche.
- ✓ Financer par l'IdEx le développement du projet de recherche de l'enseignant-chercheur qui obtient un CRCT.

Recherche internationale

- ✓ Mener une politique de mobilité qui facilite les séjours des EC à l'étranger pour développer et implémenter des compétences et des technologies de pointe, initier des accords... L'Université Paris Cité accordera des congés pour recherche et conversions thématiques (CRCT) et des financements permettant aux EC des séjours à l'étranger durant une période allant jusqu'à un an.
- ✓ Renforcer les programmes d'accueil des professeurs et chercheurs invités.

Valorisation

- ✓ Simplifier le circuit de valorisation face à la multiplication des acteurs divers publics et privés (Organismes de recherche publics, sociétés d'accélération du transfert de technologies (SATT), consortiums de valorisation thématique (CVT), instituts de recherche technologique (IRT), instituts hospitalo-universitaires (IHU), instituts pour la transition énergétique (ITE), France Brevets, incubateurs).
- ✓ Placer le chercheur au cœur du processus du développement de son invention et donner un objectif de résultat à l'organisme valorisateur des inventions.
- ✓ Accompagner l'inventeur qui souhaite développer sa startup en lui proposant les meilleures conditions d'hébergement et de financements : locaux, amorçages, prêts, aide au montage de dossiers de subvention.
- ✓ Faciliter les interactions entre les laboratoires et les start-ups dont elles sont issues pour permettre le développement de l'invention.
- ✓ Aider nos chercheurs, EC et étudiants à valoriser leurs découvertes grâce à une meilleure communication scientifique (chaîne de diffusion, médiation et promotion scientifique).
- ✓ Promouvoir l'entrepreneuriat étudiant en lien avec les Écoles Universitaires de recherche (EUR).

Plateformes de recherche

- ✓ Développer les plateformes de recherche et les mettre en réseau par le biais d'applications qui dressent la liste des compétences et les instruments.
- ✓ Aider les plateformes de recherche à obtenir des labels de qualité.

5. Une université européenne et rayonnante à l'international

L'Université Paris Cité devra occuper une position de leader international. Elle sera un acteur incontournable et attractif pour les talents internationaux qu'ils soient étudiants, chercheurs ou enseignants. Elle devra aussi tisser des partenariats solides avec les universités internationales, puis s'implanter dans des zones clefs géographiques.

Pour cela nous proposons de :

- ✓ Structurer le service de relations internationales au siège de l'université pour qu'il puisse piloter efficacement la politique internationale de l'établissement.
- ✓ Donner les moyens aux services locaux des relations internationales et les mettre en réseau.
- ✓ Faire de notre université un lieu d'accueil privilégié des étudiants étrangers, un lieu de diffusion de la culture française et européenne.
- ✓ Inciter nos étudiants à partir à l'étranger et à s'ouvrir au monde. Leurs offrir des opportunités avec les universités partenaires et faciliter administrativement les échanges.
- ✓ Délivrer des double-diplômes avec les universités étrangères partenaires et créer des laboratoires mixtes avec des universités partenaires en France et à l'étranger.
- ✓ Créer, avec les universités partenaires, des laboratoires de recherche communs en Europe ou à l'étranger.
- ✓ Créer un bureau international de développement de l'enseignement et de la recherche dans chacune des **grandes zones géographiques du monde**, en lien avec les réseaux consulaires et diplomatiques. Il aura comme missions de prospecter et d'établir de nouveaux accords internationaux pour la formation (diplômes internationaux) et la recherche (Vivier de laboratoires internationaux pour favoriser la réponse aux appels d'offre et les collaborations...). L'étape suivante sera **d'implanter physiquement l'Université Paris Cité à l'étranger**.
- ✓ Développer un **vivier de talents** i) français exerçant à l'international, ii) européens et iii) internationaux hors Europe, afin de mener une politique de recrutement adaptée et les attirer dans nos composantes et laboratoires.

6. Une université innovante et engagée dans la cité

Nous avons le devoir de former nos étudiants et de mieux les préparer à la vie professionnelle. L'université devra aussi s'ouvrir à la société et devenir un acteur incontournable dans le

monde socio-économique et culturel. La politique d'ouverture au monde social et économique fera l'objet d'un contrôle étroit des instances élues de l'université.

Pour réussir ce défi, nous proposons de :

- ✓ Mettre en place un pôle **d'expertise multidisciplinaire** pour répondre aux enjeux sociétaux. A l'heure où les experts autoproclamés se multiplient et où l'apport de la science est parfois contesté, l'Université Paris Cité mettra en place un réseau interdisciplinaire d'experts indépendants, qui pourront conseiller les acteurs publics comme privés dans leurs missions d'intérêt général.
- ✓ Placer nos compétences au service des débats sociétaux et contribuer à la lutte contre les « *fake news* ». L'Université Paris Cité militera pour l'objectivité, la recherche du vrai dans le cadre d'une démarche scientifique.
- ✓ Inciter aux **partenariats** dans l'enseignement et la recherche : création de formations tout le long de la vie, en concertation avec les demandes sociétales ; élaboration d'une politique de communication vis-à-vis des partenaires ; intégration, dans certains diplômes, d'intervenants professionnels.
- ✓ Créer des **chaires, avec nos partenaires**.
- ✓ Accélérer le déploiement de **start-ups**, soit issues des laboratoires de recherche de l'Université Paris Cité, soit en coopération avec ces derniers. L'Université Paris Cité facilitera le parcours des entreprises créées par les scientifiques.
- ✓ S'impliquer davantage dans la politique des incubateurs, pépinières, et accélérateurs dans le cadre des financements apportés par France 2030.

7. Une université éthique, écologique et responsable

Ces dernières années, de nombreux scandales d'inconduite scientifique, d'instrumentalisation de la science à des fins politiques ont marqué l'actualité, parfois au plus haut niveau des institutions. Des revues internationales n'ont pas échappé à ces dérives.

Notre recherche scientifique pourrait être décrédibilisée par certaines pratiques d'inconduite scientifique, ou dévoyée en raison des pressions exercées pour publier ou breveter des travaux.

Nous nous engageons à **sensibiliser** et **former** pour **lutter contre l'inconduite et la fraude scientifique** en :

- ✓ Devenant la première université en France qui **forme** les EC, chercheurs, IATSS et ITA durant leur période de stage **à l'éthique scientifique** et aux enjeux de la lutte contre la fraude.

- ✓ Formant les étudiants dès la Licence et durant toutes leurs études (Master et Thèse) à l'éthique scientifique.
- ✓ **Favorisant la qualité de la recherche** par rapport à la course effrénée aux journaux médiatisés, aux *impact factors* et autres classements pouvant altérer la qualité réelle des travaux de recherche.
- ✓ Organisant un réseau de **correspondants « intégrité scientifique »** dans les laboratoires de recherche en lien avec le référent intégrité en central.
- ✓ Ouvrir et sécuriser des plateformes pour déposer les articles et résultats de nos équipes de recherche pour que **le savoir se partage et se discute librement**.
- ✓ Évaluer et contrer les dangers des mauvaises pratiques et utilisations de l'intelligence artificielle (agents conversationnels, ChatGPT) dans l'enseignement et la recherche.

Nous souffrons d'une désorganisation des services administratifs dus à la multiplication des couches de décision, au rallongement des procédures et aux départs d'agents. Nous sécuriserons nos pratiques par rapports aux procédures administratives, diplômes et plateformes. Afin d'y parvenir, nous nous engageons à :

- ✓ **Former** nos agents et étudiants **aux normes de qualité** en créant des diplômes spécifiques.
- ✓ Développer les normes de qualité sur les **procédures administratives**, plateformes de recherche et les diplômes.
- ✓ Incorporer les **normes de qualité** sur les plateformes de recherche.
- ✓ Élaborer des normes **ISO RH** (recrutement, formation et suivi de la carrière des agents) et les adapter au cours des années pour homogénéiser les procédures RH et sécuriser la carrière des agents. Les Ressources Humaines jouent un rôle essentiel pour transmettre les valeurs de l'université à l'ensemble des agents et collaborateurs.

Dans un monde qui prend très rapidement conscience de défis majeurs au niveau environnemental, sanitaire, social et géopolitique et économique, l'université doit porter l'espoir et les solutions en s'engageant à :

- ✓ Encourager les formations et la recherche sur les **thématiques de développement durable et d'énergies renouvelables**.
- ✓ Assurer la **durabilité écologique des bâtiments** de l'université avec la Mairie de Paris et la Région Ile-de-France.
- ✓ Mettre en place un Certificat de « **Transition écologique et Responsabilité sociale** » ouvert à tous les étudiants de l'Université Paris Cité pour les sensibiliser aux enjeux environnementaux.

8. Une université tournée vers le numérique

Les usages, enseignements et sciences associés au monde numérique représentent un enjeu politique, économique, social et scientifique majeur. Ils transforment le monde universitaire. Ils se déclinent en enseignement à distance, réalité augmentée, intelligence artificielle, digitalisation administrative, big data...

Pour que l'université rentre de plain-pied dans le monde numérique, une mutation de l'université devra être mise en place, au moyen des politiques suivantes :

- ✓ Mener une politique de la direction des systèmes d'information de l'université **concertée** avec les services informatiques locaux, qui tienne compte des spécificités des sites et des disciplines.
- ✓ **Développer des infrastructures et services numériques performants sur tous les sites.**
- ✓ Respecter la **souveraineté** numérique de l'université
- ✓ Optimiser **les processus administratifs** en renforçant la digitalisation et en développant des infrastructures et services numériques
- ✓ Développer **l'enseignement** par et pour le numérique (Métaverse, casques 3D, enseignement collaboratif, ...)
- ✓ Développer la **recherche** dans le domaine du numérique (Santé numérique, cybersécurité, IA, ...)

9. Un modèle économique responsable et transparent pour soutenir le développement de l'université

La gestion de l'Université Paris Cité : déficitaire et malthusianienne

Avec un budget initial de 725 millions en 2023, l'Université Paris Cité dispose de moyens financiers deux fois inférieurs à ceux de l'Université Paris Saclay (1,5 milliard d'euros), pour un effectif étudiant comparable.

Près de 95% du budget est consacré au paiement des salaires (550 millions au budget 2023) et des charges de fonctionnement (150 millions), avec un sous-investissement chronique dans la mise à niveau de sites.

Les recettes inscrites par l'université sont insuffisantes pour couvrir la progression de ses charges salariales et de fonctionnement. **L'Université Paris Cité se trouve donc en déficit structurel**, avec plus de 33 millions de déficit prévisionnel en 2023. L'université puise dans ses réserves, faute de ressources propres insuffisantes, Cette cavalerie budgétaire marque une fuite en avant particulièrement inquiétante.

Pourtant, l'université sous-exploite les sources de financement de l'IdEx et ne met en place aucune politique d'augmentation des recettes pour répondre au manque de moyens des étudiants et chercheurs.

Un plan d'assainissement des finances est à mettre en place en urgence, en plus de mesures concrètes pour augmenter la dotation de l'État et les fonds propres de l'université.

Les fonds de l'IdEx, une cagnotte sous-dimensionnée et sous-utilisée

L'IdEx est une source de financement de l'ordre de 12 M€ auquel se rajoutent les financements des LabEx (22,85 M€ au total). Le montant de l'IdEx de notre université est bien en deçà de ceux des autres universités franciliennes. C'est l'avant-dernier de France. Il est donc insuffisant pour mener une stratégie ambitieuse en termes d'enseignement et de recherche. L'IdEx devra être une marche permettant de mener une politique d'accroissement de ressources propres.

Université	Montant (Idex+Labex)	Nombre d'étudiants	€/étudiant
Université Paris-Saclay	31 413 593 €	48000	654
Sorbonne Université	29 493 189 €	52000	567
Université PSL	26 852 635 €	17000	1 579
Université Paris-Cité	22 850 986 €	64100	356

En finir avec le malthusianisme financier à l'Université Paris Cité

Une politique de mise à niveau des moyens humains et matériels

- ✓ Renforcer la **Fondation de l'Université Paris Cité pour qu'elle devienne forte et visible**, la doter de services performants de prospection en Europe et à l'étranger, la coupler avec d'autres services comme la DRIVE, le réseau Alumni, la Formation Continue, les UFR... Cette fondation abritante permettra l'accueil des fondations créées par les agents.
- ✓ Structurer les services de **formation continue** et de formation par **apprentissage** pour qu'ils puissent assurer des revenus suffisants à l'université.
- ✓ Développer une **stratégie d'accroissement des moyens financiers alloués à la recherche et à l'enseignement** en mettant en commun les réseaux des UFR, des laboratoires qui garderont la majorité des financements générés pour leurs projets de développement de l'enseignement et la recherche.
- ✓ Créer des **chaires de recherche et d'enseignement** avec des fondations d'intérêt général et les acteurs socio-économiques et culturels.
- ✓ Développer la communication autour de l'Université Paris Cité : redorer le blason de notre université et la sortir du marasme (fusion, contentieux avec les étudiants et procès perdus). Communiquer positivement mais surtout d'une manière transparente et sincère.
- ✓ Améliorer la valorisation des brevets.

- ✓ Profiter de la situation géographique idéale et centrale de plusieurs bâtiments de l'Université Paris Cité pour mener une politique de **valorisation active des bâtiments** tout en respectant les missions principales de l'université. Effectuer des travaux d'amélioration qui permettront ensuite de valoriser les espaces au bénéfice des employés.



**Redonner l'envie bâtir collectivement et faire vivre Notre
Université !**